

Académie de POITIERS
Collège Beauregard
27 Bd des Ecoliers
17770 BURIE

**PROCES – VERBAL DE LA SEANCE N° 3
du conseil d'administration**

Date : 12 février 2024

Année scolaire : **2023-24**

Numéro de séance : **1**

Date de transmission de la convocation aux membres : **05 février 2024**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. BOUILLÉ Laurent, Principal**

Secrétaire de séance : **M^{me} LÉONIS Sandra, AED**

Quorum : **17**

Nombre de présents : **20**

Ordre du jour

Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 28 novembre 2023.

1. DGH
2. DBM, pour information
3. Contrats & conventions
4. Budget « Voyage à Paris 2024 »
5. Don « Action contre la faim »
6. Questions diverses (je vous remercie de me faire part des questions diverses que vous souhaitez voir inscrites à l'ordre du jour du conseil d'administration au moins 48 h avant la séance).

Préambule

Le président du Conseil d'administration ayant constaté le quorum (20 présents) atteint, ouvre la séance à 17h35.

M^{me} Léonis Sandra, AED, élue au CA, est désignée comme secrétaire de séance.

M. Bouillé présente l'ordre du jour et demande une modification. Il annonce n'avoir pas reçu de questions diverses

Le CA approuve à l'unanimité l'ordre du jour et le procès-verbal du 28 novembre 2023.

1/ DGH (dotation global horaire)

M Bouillé présente le tableau et la répartition des horaires par matière, par niveau et allouée à chaque professeur. 330 Heures postes + 35 (HSA sur poste) soit un total de la dotation pour l'établissement de 365 Heures.

M Bouillé explique que la non obtention du DNB évincera le passage en seconde des élèves. Que des classes prépa seconde seront ouvertes mais avec des places nettement inférieures par rapport au diplôme non obtenu dans l'académie.

M^{me} Roi Sans Sac L. pose la question du redoublement pour ces élèves.

M. Bouillé répond que ce serait ce qui est à envisager pour ne pas avoir ces élèves dans la nature.

Explication par M.Bouillé de l'instauration d'heures d'instruction civique en 5^{ème} pour la rentrée 2024 et que les professeurs d'histoire et géographie les assureront. Puis ces heures s'ouvriront sur les 4^{ème} et les 3^{ème}.

M Bouillé continu avec la présentation du « CHOC DES SAVOIRS » réforme de groupe de niveaux.

M Boireau prend la parole et annonce que suite à la réunion de l'heure syndicale qui a eu lieu Lundi 5/02 de 15H15 à 16H20 une motion a été écrite.
Lecture de la Motion par M. Boireau.(Voir Motion doc)

M Bouillé répond à la lecture. Cela engendrera des problèmes de réalisation et de mise en place des emplois du temps pour le partage des professeurs avec d'autres établissements.

M Boireau ajoute que comme il n'y a pas de décret établie , il est compliqué de mettre en place des choses dans l'intérêt des enfants et que le rôle des professeurs principaux en maths et en français seront compromis.
De plus, les classes ne seront qu'en groupe et que, pour le suivis des élèves, ce sera très compliqué.

L'assemblée parle de stigmatisations diverses avec ces groupes de niveaux et la réforme « CHOC DES SAVOIRS »

M. Boireau rappel que les groupes de niveaux sont bénéfiques sur du court terme mais pas sur l'année.

M^{me} Beilvert prend la parole et pose le problème des chances inégales de passage au brevet avec ces groupes de niveaux.

M. Bouillé reprend la parole et demande s'il y a des questions supplémentaires sur la DGH.

Pas de question.

Vote pour la répartition des heures.

Adopté avec 16 voix pour

2 votes contre

2 absentions

2/ DBM, pour information (voir tableau pour les chiffres)

M^{me} MICHAUD présente les D.B.M 6 à 8 de l'exercice 2023 qui ne sont pas soumis au vote :

- Bourses départementales, subventions « Fête de la science »
- Budget restauration (ajustement crédits fin d'année)
- Dons projets et sorties (COOP)
- Collège au cinéma participation coop et département (subventions)
- Subvention complémentaire pour la hausse d'énergie qui n'a pas été utilisée en totalité.

- Pas de questions par rapport aux points abordés.

3/ Contrats et convention

M^{me} Michaud présente les contrats et conventions

- **Convention de prêt à titre gratuit de matériel par la mairie de Saint Savinien**
pour la classe Orchestre (scène)
Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

- **Convention de prêt de matériel à titre gratuit par l'école de musique de Saint Savinien**
pour la classe orchestre.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

- **Convention de partenariat avec la CDA de Saintes pour la prévention sur les outils numériques**
Financement 50/50 CDA + Collège à hauteur de 275 euros chacun.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

- **Contrat de prestations « Croq'Papier »** mise à jour du contrat pour 1 an et renouvelable. Tarif : 256 euros 20.

M^{me} Roi Sans Sac A. demande si il y a une augmentation par rapport au tarif de l'année précédente.

M^{me} Michaud répond avec affirmation d'une vingtaine d'euros.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

- **Convention d'adhésion Payfip**

M^{me} Michaud explique que la mise en place de cette convention permettra à l'établissement de proposer un service de paiement en ligne pour les familles à compter du 1^{er} septembre 2024 (conformément à la réglementation).

Ce service sera proposé en lieu et place des prélèvements automatiques qui ne pourront vraisemblablement pas être mis en place pour l'année 2024-2025 en raison du changement de logiciel comptable au 1^{er} septembre 2024.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

- **Convention de location Salle des fêtes Saint Césaire** (sortie à l'Étang de la Brèche). Prêt à titre gratuit pour le pique-nique et les toilettes pour le mardi 2 avril 2024.

Pas de question de l'assemblée.

Vote : Adopté à l'unanimité.

4/ Budget voyage à Paris 2024 - Modification du budget initial du séjour.

M^{me} Michaud informe le CA d'un nouveau report de date (6/8 Novembre 2024) du séjour.

Dans le programme initial du voyage à Paris, ont été ajoutés la visite chantée de l'Arc de Triomphe, un dîner au restaurant ainsi qu'une sortie au théâtre qui sera financée par le Pass Culture. Ceci nécessite une modification du budget initialement voté. Augmentation du coût du voyage à 306 EUROS par élève.

M^{me} Michaud ajoute que pour réduire le coût du voyage, nous demanderons une subvention au département et il faudra éventuellement chercher d'autres sources de financement.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

5/ Don Action contre la faim

M^{me} Michaud informe que suite à la course contre la fin de l'année dernière, l'allocation de la somme non consommée de la subvention pour cette action sera reversée en don pour l'association « Action contre la faim » suite à l'accord par le département pour pouvoir le faire. Le montant s'élève à 272.50 EUROS.

Pas de question de l'assemblée

Vote : Adopté à l'unanimité.

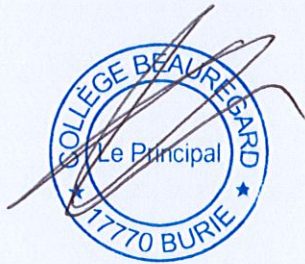
6/ Questions diverses

M. Bouillé reprend la séance il n'y a pas de question diverses.

M. Boireau propose à ceux qui le souhaite de signer la motion lue.

M. Bouillé lève la séance à 18H45.

Le chef d'établissement
M. Laurent BOUILLÉ



La secrétaire de séance
M^{me} Sandra LEONIS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.